

SIXIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES À TELL-ATTRIB (Saison 1962)

PAR

KAZIMIERZ MICHALOWSKI

Le programme de la sixième campagne des fouilles polonaises à Tell Atrib a été déterminé par le dégagement partiel d'une colonnade au cours de la saison précédente ⁽¹⁾.

En 1961, nous avons dégagé 7 colonnes dont une angulaire, ce qui nous a permis de présenter comme première hypothèse que nous nous trouvions en présence d'un péristyle formant, avec les chambres qui s'y adossent du côté Nord et du côté Ouest, une villa hellénistique⁽²⁾. Le déblaiement de toute la partie centrale du Kom jusqu'à la pente Sud nous a obligés à corriger notre opinion. Il ne s'agit pas d'un péristyle, mais des restes d'un long portique ouvert vers l'Est, dont les traces des 12 colonnes de la rangée Nord-Sud ont été repérées au cours de cette campagne (cf. Plan). Tout ce terrain a été complètement ravagé et a subi de nombreuses transformations.

(1) La sixième campagne de fouilles à Tell Atrib - duré du 1 Mars au 20 Mars 1962.

La Mission était composée de la façon suivante :

Prof. Dr. K. MICHALOWSKI.—directeur des fouilles.

Mlle. K. KOŁODZIEJCZYK.—archéologue.

M. STEFAN JAKOBIELSKI.—archéologue-coptisant.

M. TOMASZ MRÓWKA.—architecte.

M. TADEUSZ BINIOWSKI.—photographe.

M. MAREK MARCINIAK.—égyptologue.—a collaboré à la rédaction de ce rapport.

Tous les plans, coupes et dessins sont de M. Tomasz Mrówka.

Nous avons employé environ 140 ouvriers.

(2) cf. K. MICHALOWSKI, *ASAE*, V. LVIII, p. 4.

Au cours des travaux, nous avons pu constater les différents niveaux qu'affecta ici ce terrain à l'époque antique. Ainsi, près du mur Nord du portique, le premier niveau (+ 1m, 17 env.) présente une surface formée d'argile compacte sur laquelle nous avons trouvé un pot (H. Om, 105) d'argile rose à petite anse près du col (Inv. No. TA 96/62) qui présente la forme typique dite des modèles ptolémaïques de poterie. Ce sol se trouve à Om, 90 environ au-dessous du niveau des bases des colonnes. Il appartient par conséquent à une époque antérieure à la construction du portique. Il faut donc admettre que le mur Nord, englobé ensuite dans l'ensemble du portique et longeant la colonnade Est-Ouest, est plus ancien que le portique même puisqu'il repose sur le niveau mentionné plus haut, de Om, 90 plus bas que celui des colonnes.

La surface du deuxième niveau est formée d'une mince couche de cailloux, d'éclats de calcaire. Ce type de sol est d'ailleurs très fréquent à Tell Atrib : nous l'avons trouvé sur les caissons de sable fouillés en 1957 et 1958, dont la date a été attestée par la découverte du dépôt de fondation d'Amasis⁽¹⁾. On rencontre ce genre de sol aussi à l'époque ptolémaïque. Il faut donc admettre que quand on construisit le portique le mur Nord et le mur Ouest, formant les parois respectives de ce bâtiment, étaient déjà en place.

L'état dans lequel nous avons trouvé les ruines de cet édifice ne permet pas de préciser d'une façon exacte les limites de la colonnade du portique. Il ne reste que trois colonnes et peut-être les traces de la quatrième de la rangée Est-Ouest, 4 colonnes -y compris la colonne angulaire- de la rangée Nord-Sud, et les traces de 4 autres colonnes plus loin au Sud dont

(1) cf. K. MICHALOWSKI, ASAE, v. LVII, 1960 p. 51.

Ainsi que *Viestnik Drevnei Istorii* 1960, I, p. 82 et la *Revue du Caire* 218 (1958) p. 226 22 ; 2 et 3.

l'empreinte des bases sont encore visibles dans le dallage partiellement conservé dans cette partie de la colonnade (cf. Pl. 1). Dans le secteur Nord du portique, le dallage a complètement disparu. Il est fort probable que ce portique se prolongeait vers le Sud, puisque le mur qui se dresse de ce côté à la limite du Kom devait couper la rangée de colonnes en cet endroit, selon toute vraisemblance. Sous la colonnade, le dallage touchant au bas de ce mur révèle encore l'emplacement en creux d'une partie de la base de la 12^{ème} colonne. Comme de ce côté la colline artificielle a complètement disparu et que les cultures touchent la pente Sud du Tell, il est fort probable qu'auparavant le portique avait de ce côté une forme analogue à celle qu'il a au Nord, c'est à dire une rangée de trois ou quatre colonnes limitant le bâtiment du côté Sud.

Les trouvailles d'objets faites cette année au cours du dégagement de l'emplacement de la colonnade confirment notre hypothèse, présentée dans le rapport de la campagne précédente, en ce qui concerne la date de la construction. Une monnaie de Ptolémée I Soter (Inv. No. TA 44/62) deux anses d'amphores Rhodes 200-180 av.n.e./TA 82/62 et Thasos du III^{ème} siècle (TA83/62) ainsi que quelques terres-cuites ptolémaïques (TA56/2 et TA 35/62), une anse de récipient (TA 88/62) portant les traces d'une inscription, et plusieurs fragments de poterie ptolémaïque, s'accordent avec la relation stratigraphique du niveau de ce portique par rapport aux constructions romaines.

Il faut seulement corriger notre hypothèse en ce qui concerne le caractère de ce bâtiment. Au lieu d'une villa particulière, il faut voir ici un bâtiment public, c'est-à-dire un portique, bâti sur un niveau de +2m. environ (v. plan général), avec une largeur d'1M, 34 d'entrecolonnement et des collonnes de Om, 59-Om, 62 env. de diamètre. Comme on le sait, nous avons trouvé plusieurs demi-tambours de colonnes en calcaire au cours

de la précédente campagne de fouilles⁽¹⁾ Leurs dimensions correspondent à celles utilisés dans les colonnes du portique. Au bloc de calcaire orné de trygliphes trouvé l'année passée, s'ajoute un autre bloc de calcaire provenant d'une corniche ionique ornée de denticules saillants. Il est donc très probable que le portique a été construit en utilisant deux ordres, à savoir : une rangée de colonnes aurait été dorique et l'autre ionique. Deux chapiteaux à volutes, trouvés par nous en 1958, travaillés de la même façon hâtive que les futs de colonnes, soutenaient probablement la corniche à denticules découverte au cours de la présente campagne de fouilles. Plusieurs fragments de chapiteaux doriques en calcaire, provenant de cette colonnade, sortaient au fur et à mesure que la fouille du Kom avançait. Il serait plutôt difficile de dire avec certitude quelle rangée de colonnes était construite en style dorique et quelle autre en style ionique. Vu le fait de préséance observée pour l'ordre dorique dans le décor composite de l'architecture antique, on serait enclin à voir les colonnes doriques dans la rangée Nord-Sud et d'attribuer l'ordre ionique aux ailes de la colonnade, dont celle du Nord est encore attestée par les restes des trois colonnes en place. L'application de deux ordres architecturaux à la construction de ce portique est encore attestée par la trouvaille, cette année, d'un chapiteau à deux volutes appartenant à un pilastre ou à une colonne angulaire.

Une autre explication de deux ordres architecturaux utilisés dans un même bâtiment peut être envisagée, à savoir : l'ordre dorique aurait été employé au rez-de-chaussée et l'ordre ionique au premier étage. Cet arrangement paraît ici peu probable, vu le fait que tous les demi-tembours de

(1) cf. K. MICHALOWSKI, Les constructions ptolémaïques et romaines à Tell Atrib, C.R. du VII Congrès d'Archéol. 1958, II, p. 35. sqq.

colonnes en calcaire trouvés au cours des campagnes précédentes avaient environ le même diamètre. De toute façon cet ordre composite serait dans notre bâtiment la manifestation d'un style d'architecture alexandrin se caractérisant aussi par l'application de stucs très vivement colorés. Une grande quantité de fragments de stuc peint, blanc, jaune et rouge, trouvés dans les décombres, décoraient sans doute cette colonnade. En effet, les fûts ne sont composés que de demitambours lesquels ne devaient être que des supports pour les stucs colorés. Probablement le bas des colonnes était recouvert de stucs blanc, le stuc jaune couvrant les $\frac{2}{3}$ des fûts, et le rouge étant peut-être réservé à l'ornement du plafond ⁽¹⁾.

Dans notre rapport précédent nous avons analysé les pièces adossées au côté Nord et au côté Ouest, à l'angle précédemment dégagé de la colonnade. Au cours de cette campagne, nous n'avons pas pu complètement fouiller les constructions touchant la paroi Ouest du portique. La fouille partielle de cet endroit nous a pourtant révélé l'existence d'une longue chambre, qui pourrait aussi être divisée en deux petites chambres— s'adossant à la paroi du portique du côté Ouest et appartenant probablement à l'ensemble de cet édifice.

Les premières constructions romaines dans cette partie du Kom tiennent compte de l'existence du portique. Au cours de la campagne de feuilles précédente, nous avons pu constater que l'activité architecturale romaine, dans le secteur déjà fouillé en 1957, est attestée dès l'époque d'Auguste et de Tibère par les installations balnéaires ⁽²⁾. C'est de cette période que nous serions portés à dater le canal d'écoulement

(1) Parmi les fragments de stuc, il y a plusieurs morceaux de stuc blanc et de stuc jaune qui sont convexes, appartenant visiblement de ce fait à la décoration des colonnes; parmi les fragments de stuc rouge, il n'y en a aucun qui représente cette forme.

(2) cf. K. MICHALOWSKI, ASAE, V. LVII, 1962. p. 67 sqq.

venant de l'Est, qui, près de la quatrième colonne du portique, tourne à angle droit vers le Sud pour, devant la onzième colonne, bifurquer vers l'Ouest. Ce canal, dont le fond correspond au niveau de +1,80 m. large de 0.14 m, présente une coupe rectangulaire (cf. Pl. II, III). Il est bâti de briques cuites recouvertes d'une épaisse couche de ciment imperméable rosâtre. Dans son parcours E-O, il est posé sur un soubassement de briques crues et il est renforcé encore du côté Nord par un mince mur de soutènement en briques crues dont la largeur correspond à la longueur des briques. L'espace entre ce mur de soutènement et la construction même du canal, 0.03 m. environ était rempli, à une profondeur de 0.18 m. environ, de sable et de morceaux de briques cuites. Ce mur de soutènement du côté Nord était probablement indispensable puisqu'à cet endroit le terrain devant la colonnade s'incline légèrement vers le Nord, comme l'attestent les différents niveaux des bases des colonnes préservées sur place à l'angle N-O du portique. Ainsi, le niveau de la première colonne à l'Est de la colonne angulaire est +1.55 m., la colonne angulaire est posée sur le niveau de +1.74 m., la 1ère colonne au Sud à + 1.85, la 2ème +1.99 m., la 3ème + 1.98m. Près de cette dernière colonne, à l'angle du canal, un petit réservoir (Larg. 0.50, lang. 0.60, Prof. 0,31) a été aménagé.

L'arrivée d'eau, à l'angle N.E. de ce bassin, est à une hauteur de 0.31 m. au-dessus du fond ; tandis que l'écoulement, à l'angle S-O, est à la hauteur de 0.14 m. Dans son parcours Nord-Sud, le canal longe la colonnade du portique pour aboutir à un nouveau réservoir qui se trouve à 8.60 m au Sud du premier. Ce second bassin est carré. Sa profondeur est de 0.36 m. L'arrivée d'eau, dans son angle N-O est à 0.36 m. du fond ; l'écoulement, à l'angle S-O, à 0.35 m. La bifurcation à angle droit vers l'Ouest, mentionné plus haut, est 0.16 m. plus haut que son fond original. Sur toute la longueur de

cette bifurcation le fond du canal est arrondi, affectant ainsi la forme d'un tuyau. Le canal perce ensuite le mur ouest du portique pour aboutir à un bassin rectangulaire (Larg. 1.70 m. Long. 2.73, Prof. 0.31 m.) composé de trois degrés sur les côtés N, O et S. Ces degrés sont profonds de 0.36, m. et hauts de 0.07 m. 0.16, m. 0.18 m. Du côté Est, la paroi du bassin est formée d'une couche de ciment imperméable rosâtre posée directement sur le mur en briques crues du portique. (cf. Pl. IV) ⁽¹⁾.

A l'angle Sud-Ouest de ce bassin il reste encore les traces d'un canal d'écoulement.

Du côté Sud, le parcours principal du canal a été coupé à la hauteur de la 12ème colonne du portique par un mur en briques crues, (cf. Pl. V), bâti plus tard en cet endroit, et dont il sera question ci-dessous. Dans son parcours entre le bassin et la partie conservée derrière le mur Sud, le canal n'a presque aucune pente. Il faut donc supposer qu'il avait plus loin une inclinaison assez nette pour provoquer le courant d'eau ; mais la bifurcation qui desservait le bassin à degrés affecte une inclinaison très forte de 0,05%. Il serait prématuré de hasarder ici une réponse à la question qui se pose : d'où venait l'eau qui coulait dans ce bassin ? Sans doute, de l'Est où se trouvent les grandes baignoires trouvées autrefois par M. Naguib Farag. Seules les prochaines campagnes de fouilles pourront résoudre d'une façon exacte ce problème.

Le canal que nous avons décrit ci-dessus représente la seule relique de la première période romaine. Le sol du portique s'élevait à ce moment-là de quelques centimètres à

(1) Des bassins à degrés ont été trouvés à Dendara par M.F. Daumas cf. BIFAO, LVI, 1957, p. 35 et suiv., Nous pouvons aussi signaler ici une étude spéciale sur les établissements balnéaires romains en Egypte qu'est en train de préparer Mlle. Kamila Kolodziejczyk, pensionnaire du Centre Polonais d'Archéologie au Caire.

peine. Il était formé d'une mince couche de débris de briques cuites. La seconde période romaine, que nous serions enclins à attribuer à l'époque d'Hadrien ou d'Antonin (cf. la monnaie, Inv. No. TA 3/62) est responsable du grand remaniement que subit cette aire. Du côté Sud s'érigea un long mur, mentionné plus haut, conservé encore jusqu'à une hauteur de 1.60 m. environ, adossé au mur Sud du portique à la hauteur de la 12ème colonne. Un autre mur, perpendiculaire à celui-là, fut élevé du côté Est à 17.50m. de distance. Ainsi, l'ancien édifice changea complètement d'aspect. Dans le mur Sud, 4 entrées (Larg. 1.10 m.) furent aménagées d'une façon symétrique, donnant du côté Sud accès au portique raccourci et au niveau déjà plus élevé de 0.40 environ. Ce nouveau niveau a été attesté dans tout l'espace fouillé par nous cette année, par une épaisse couche de débris de briques cuites. La plupart des fragments de stuc provenant des ornements des colonnes du portique ont été trouvés parmi ces débris. Ainsi, le portique devait être à cette époque déjà en partie délabré. Il est fort probable que le nouveau mur Sud ne fut que la paroi Nord d'un bâtiment élevé à cette période dans la partie Sud du portique. De toute façon, le mur Ouest du portique dépasse vers le Sud, dans ses assises inférieures, cette nouvelle paroi posée sur un niveau de + 2.20 m. A cette époque, les canaux et le bassin à degrés étaient déjà recouverts de décombres. Il est fort probable que ce remaniement fut contemporain des grandes transformations que subiront les bains romains découverts par nous dans le secteur Ouest fouillé en 1960. ⁽¹⁾

Un sondage effectué à l'Est du mur perpendiculaire au portique, a découvert sur un niveau de + 1.73 m. deux grandes dalles de calcaire formant une base rectangulaire (Larg. 1.26 m.).

(1) cf. K. MICHALOWSKI, ASAE, v. LVII, 1962, p. 73 sqq.

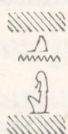
Ces dalles, remployées sans doute d'un ancien monument pharaonique, étaient posées, le côté lisse par terre, à l'angle formé par le mur Est perpendiculaire au mur du portique et une paroi E-O — aussi en briques crues — aboutissant en cet endroit à ce mur. Nous avons pu constater que le mur Est est posé sur une couche de débris de briques cuites analogue à celle qui se trouve sous le mur Sud décrit plus haut.

Les quatre entrées du mur Sud furent ensuite bloquées par des briques cuites, remployées puisqu'elles portant les traces d'un enduit à la chaux. Ces briques (0.12 m × 0.08 m × 0.25 m) présentent un appareillage posé en partie de champ et en partie en long. Tout ce remaniement a un aspect de travail tardif correspondant peut-être à l'époque copte ou à l'époque arabe récente, très probablement en tous cas au temps du niveau le plus élevé, constaté aussi bien l'année passée que cette année. Ce sol est formé de briques cuites posées de champ. Des fragments de ces briques ont été préservés encore collés au mur des pièces adossées au côté Nord du portique, entre la colonnade et le mur Est. Le sol tardif correspond au niveau de + 3.50 m. environ et s'accorde avec le sol des bains arabes, formé de plaque calcaires carrées, constaté par nous dans le secteur Ouest du Kom.

Au cours des dégagements, nous avons observé dans la partie supérieure des décombres, les traces de 5 fours à chaux — l'un d'entre eux bâti au-dessus du bassin à degrés. Le sixième four à chaux, mieux conservé que les autres, a été laissé en place dans la partie Sud du chantier. Ils datent probablement de la fin de l'époque romaine ou du début de l'époque copte ; mais de toute façon ils ont été exploités avant le nivellement du terrain correspondant au sol de briques posées de champ. Il faut mentionner encore un septième four à chaux, situé sur la pente Sud du Kom, derrière le mur aux 4 entrées.

Ce four dont le sol est d'un mètre plus bas que le sol de celui au Nord de ce mur, est bâti en deux cercles concentriques de briques, de la même façon que le grand four à céramique trouvé dans le secteur fouillé en 1959⁽¹⁾. Son diamètre est 1.20 m. Ce four appartient sans doute à l'époque romaine.

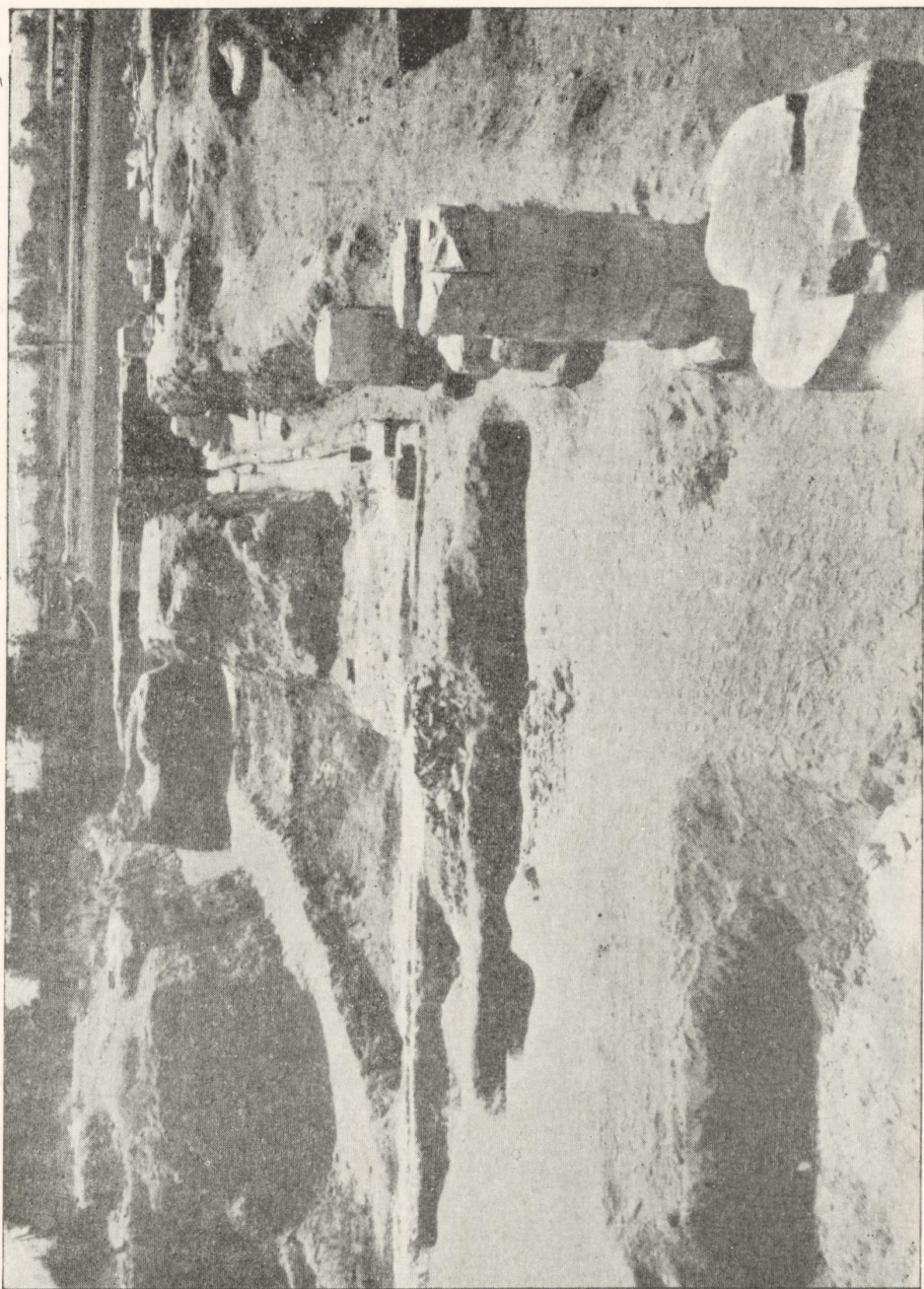
Des objets trouvés au cours de cette campagne de fouilles, il faut mentionner — à part les objets signalés plus haut — le fragment d'une statuette de Silène en terre cuite (Inv. No. TA 35/62), (cf. Pl. VI), le fragment d'une statuette grotesque de femme (Inv. No. TA 63/62) une tête de vache Hather (Inv. No. TA 77/62), et encore une figurine de bœuf (Inv. No. TA 71/62) ainsi que quelques fragments de statuettes d'Harpocrate et de Bès (Inv. No. TA 97/62, TA 36/62, TA 92/62). Il faut signaler aussi un fragment de cruche copte portant sur l'enduit blanc une inscription en rouge : Ηρακλ (ετος) (cf. Pl. VII) (Inv. No. TA 69/62) ainsi que quelques lampes romaines et coptes (Inv. No. TA 27/62, TA 50/62, TA 62/62, TA 76/62). Le secteur fouillé cette année se montra très pauvre en fragments de sculpture en pierre. Nous pouvons seulement signaler un fragment de pilier dorsal en diorite (Inv. No. TA 13/62) avec restes d'une colonne verticale d'inscription hiéroglyphique :



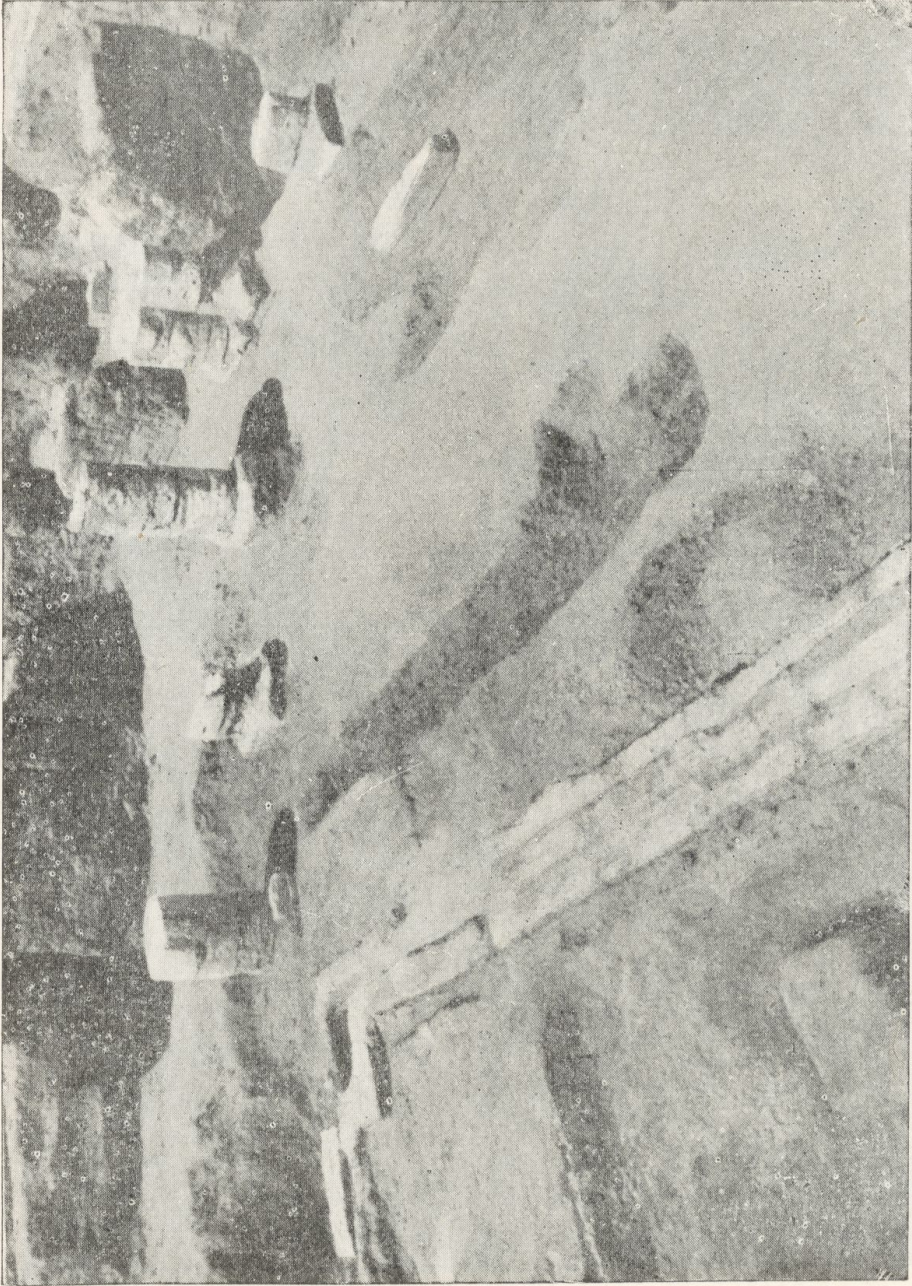
ainsi que, la main gauche d'une colossale statue en marbre blanc (Inv. No. TA 75/62), datant probablement de l'époque d'Hadrien (cf. Pl. VIII).

KAZIMIERZ MICHALOWSKI.

(1) cf. K. MICHALOWSKI, ASAE, v. LVII, 1962, p. 49 sqq. Pl. II.



Le portique, vu du côté Nord.



Canal d'écoulement, vu du côté Est



Canal d'écoulement, vu du côté Sud



Bassin à degrés, vu du côté Nord



Mur Sud du portique, vu du côté Nord



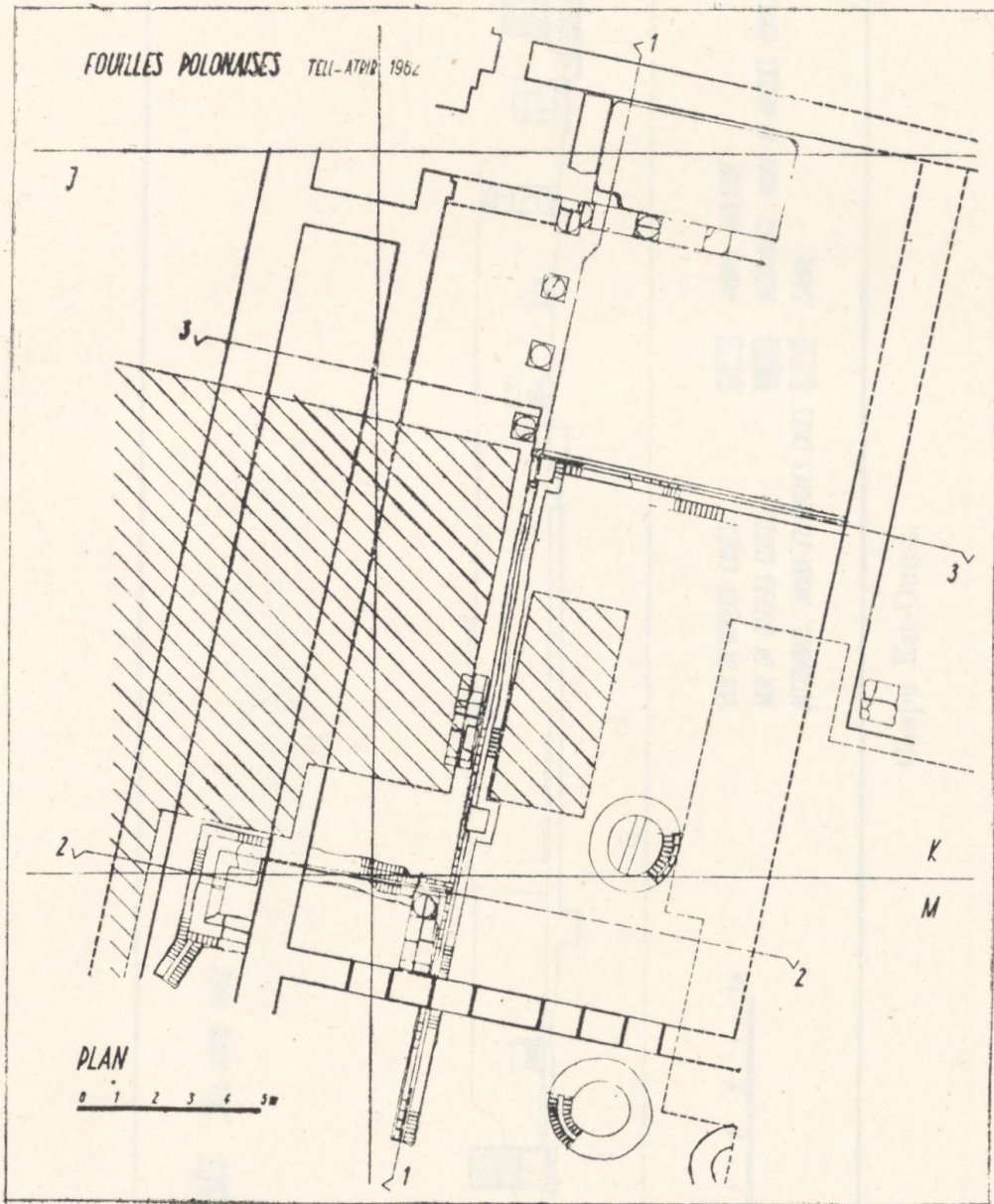
Statuette de Silène, no. d'inv. TA 35/62



Fragment de cruche copte, inscrit, no. d'inv. TA 69/62

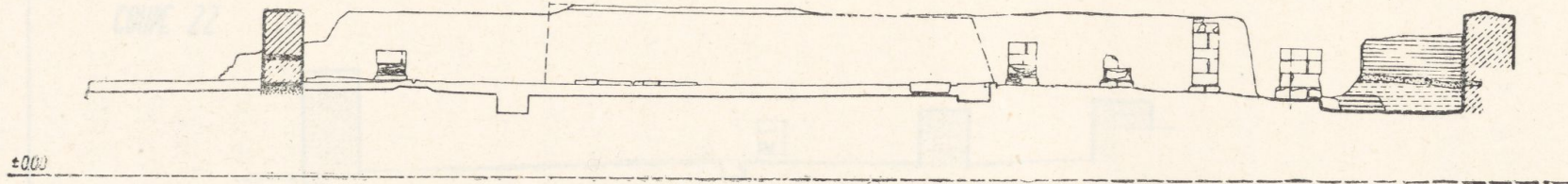


Main gauche d'une statue colossale, no. d'inv. TA 75/62



Plan du secteur fouillé.

FOUILLES POLONAISES TELL-ATRIË 1962



COUPE 11

0 1 2 3 4 5m

MUR EN BRIQUES CRUES

MUR EN BRIQUES CUITES

DECOMBRES, ARDYA ET BRIQUES CRUES



ARDYA SABLEUSE

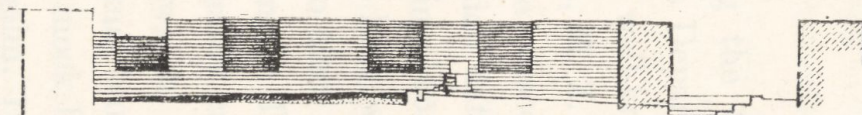
DECOMBRES ARDYA ET BRIQUES CUITES

CANAL



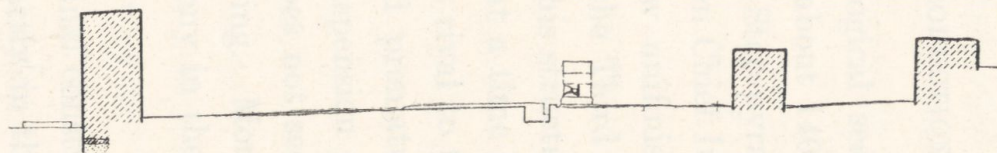
Coupe Est-Ouest.

FOUILLES POLONAISES TELL-ATRIB 1962



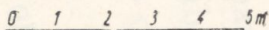
±0.00

COUPE 22

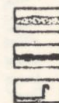


±0.00

COUPE 33



- MUR EN BRIQUES CRUES
- MUR EN BRIQUES CUITES
- DÉCOMBRES. ARDIA ET BRIQUES CRUES
- ARDIA SABLEUSE
- DÉCOMBRES. ARDIA ET BRIQUES CUITES
- CANAL.



Coupe Nord-Sud